

Débats

POINT DE VUE

Schizophrénie et danger : un amalgame abusif

Nathalie Prunier, adjointe au maire de Colmar chargée de la solidarité et présidente fondatrice de l'association Schizo- Espoir, réagit à l'agression d'une policière à la Chapelle-sur-Erdre, près de Nantes, le 28 mai dernier, et au traitement médiatique de cette affaire.

« L'actualité récente a de nouveau mis le focus sur les liens supposés entre schizophrénie, radicalisation et passage à l'acte criminel. L'agression au couteau de la policière de la Chapelle-sur-Erdre est un drame épouvantable. Condamné une vingtaine de fois entre 1998 et 2015, l'auteur des faits, âgé de 39 ans, aura passé quasiment la moitié de sa vie en prison. Pour autant, il n'y aura pas trouvé les soins adaptés : "Il n'a connu que le système répressif carcéral, sans que cela ait servi à quoi que ce soit", fustige son avocat, M^e de la Morandière. Qualifié de "schizophrène sévère" par Gérard Darmanin, l'accent a d'emblée été porté sur sa pathologie, comme si celle-ci était une cause évidente de ce crime affreux. Le fait-on pour les autres pathologies ?

Cet amalgame s'avère pourtant très largement abusif : l'immense majorité des personnes touchées par cette maladie ne sont pas dangereuses, mais vulnérables. Elles sont plutôt dangereuses envers elles-mêmes avec un taux de suicide important. Leur fragilité en fait davantage des proies faciles que des auteurs d'agression. Plus d'un pour cent de la population souffre de troubles schizophréniques, soit plus de 650 000 personnes en France. Il s'agit là de rétablir une vérité : ces personnes malades ne commettent pas plus de crimes et de délits que le reste de la population. Pourtant, le focus médiatique est systématiquement porté sur elles, ce qui entraîne de nombreuses difficultés.

En effet, le qualificatif de schizophrène sous-tend aujourd'hui une connotation très négative, en l'associant à une notion de danger. Pour les malades, cela rend très compliqué l'acceptation de leur pathologie. Cela peut avoir pour conséquence une difficulté d'accès aux soins, alors que les traitements médicaux et l'accompagnement psychosocial sont des aides efficaces pour leur rétablissement. Ce rétablissement est la plupart du temps durable, et permet souvent une intégration sociale positive.

Dans ce contexte, de nombreux rapports soulignent depuis des années que le système carcéral français ne parvient ni à repérer ni à soigner les malades psychiques dans les prisons. Cela a été le cas de l'auteur de l'agression de la Chapelle-sur-Erdre. Alors, plutôt que de stigmatiser des personnes malades, il faudrait enfin donner aux institutions médicales, judiciaires et pénitentiaires les moyens de mieux faire leur travail dans ce domaine, dans l'intérêt de tous.

Au nom de nos proches souffrants de schizophrénie et pour les familles qui les entourent, les rassurent et les accompagnent chaque jour dans leur combat, arrêtons de stigmatiser systématiquement ces personnes ! » N. P.